FICHE DE POSTE

N° DU POSTE : 140440 A 10116	DATE CREATION : 14 février 2003	QUOTITE : 100. %
INTITULE FONCTION : **Chargé(e) de mission biodiversité H/F**		
FILIERE : Technique	CATG. : **A ~~/ B / C~~** (barrer)	
Métropole (1) ~~Service commun (2)~~ (barrer)	GRADE : Ingénieur	

AFFECTATION : Service agriculture, forêt et biodiversité

DIRECTION GENERALE ADJOINTE : Cohérence Territoriale **DIRECTION** : Contractualisation et environnement (DCE)

Date mise à jour : 30/01/2018	Rédacteur : Lilian VARGAS

1- LA DIRECTION D'AFFECTATION

- Mission principale : Agriculture, forêt et biodiversité
- Composition de la Direction : 6 agents
- Nom / fonction du supérieur hiérarchique direct : Lilian VARGAS, Chef de service Agriculture, forêt et biodiversité

2- FINALITES DU POSTE

1. Accompagne la définition de la politique métropolitaine en faveur de la biodiversité (y compris la préservation, restauration et valorisation de la trame verte et bleue du territoire)

2. Pilote la conception, l'animation, l'évaluation et la valorisation du plan d'actions Biodiversité – Trame bleue et verte (TBV) et du « contrat vert et bleu métropolitain », en interne et avec les partenaires financiers et les acteurs du territoire à travers la mise en réseau des partenaires et la coordination des actions

3. Accompagne les opérations d'aménagement en lien avec la biodiversité et le paysage interne à la Métropole dans le cadre des démarches « projets » (en transversalité) : aménagement opérationnel, investissement, conception des espaces publics, urbanisme, …

4. Prospective et veille réglementaire

3- ACTIVITES ET TACHES

Activité 1 : Accompagne la définition de la politique métropolitaine en faveur de la biodiversité (y compris la préservation, restauration et valorisation de la trame verte et bleue du territoire)

- Périmètre d'intervention : la Métropole

- Piloter et coordonner la mise en œuvre de la politique en faveur de la biodiversité :
  - ➔ Développer une stratégie et un plan d'actions en faveur de la biodiversité concertée avec l'élu Métro en charge de la thématique : fixer les objectifs du territoire et définir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre.
  - ➔ Assurer le suivi de cette politique (reporting élus, organisation COPIL, participation aux commissions, suivi des instances, etc…)

Activité 2 : Pilote la conception, l'animation, l'évaluation, la valorisation du plan d'actions Biodiversité – Trame verte et bleue du « Contrat vert et bleu métropolitain » en interne et avec les partenaires financiers et les acteurs du territoire à travers la mise en réseau des partenaires et la coordination des actions

- Périmètre d'intervention : la Métropole

- Assurer le suivi de la mise en œuvre de cette politique et l'animation du contrat vert et bleu :
  - ➔ Suivre quotidiennement l'avancement du plan d'actions et du Contrat vert et bleu (respect des calendriers prévisionnels, identification et résolution d'éventuels points bloquant des projets, respect des budgets et suivi des demandes de subventions...)
  - ➔ Assurer l'instruction des dossiers de financement des maîtres d'ouvrage et les transcrire dans la plateforme régionale « Contranet »
  - ➔ Veiller au bon déroulement budgétaire et financier du contrat vert et bleu en lien avec les partenaires financiers
  - ➔ Valoriser le plan d'actions et le contrat vert et bleu métropolitain en interne via le développement et la maintenance d'un extranet, plateforme d'échange entre les partenaires et également accessible pour le grand public
  - ➔ Mettre en place une communication régulière en interne et à l'externe : journaux communaux, presse locale, presse spécialisée, centre de ressources TVB, site internet Nature en ville, etc…
  - ➔ Organiser et animer un réseau de référents « biodiversité » en interne à la métropole (ouvert également aux acteurs externes concernés), notamment pour la mise en place d'un cycle de formation
  - ➔ Organiser et animer les comités de pilotage et des comités techniques thématiques
  - ➔ Participer au réseau des porteurs de contrats verts et bleus de la Région Rhône Alpes – Auvergne

- Assurer l'évaluation de la démarche et du plan d'actions :
  - ➔ Définir et mettre à jour des outils de suivi et d'indicateurs (proposition d'un protocole de suivi et d'évaluation via les outils existants à étoffer : gestion des données environnementales et SIT/ Observatoires, etc…)

- Piloter des projets dans le cadre du plan d'actions TVB :
  - ➔ Concevoir des cahiers des charges d'études, assurer le suivi des prestataires
  - ➔ Développer des relations de partenariat avec les acteurs : communes, propriétaires, gestionnaires, usagers, société civile organisée, etc…
  - ➔ Coordonner son action avec celle des autres services de la métropole
  - ➔ Etablir le plan de financement de projets (Europe, Etat, Région, Département, etc…)

- Valoriser cette politique auprès des acteurs du territoire et au-delà :
  - ➔ Définir un plan de communication du contrat vert et bleu
  - ➔ Organiser des évènementiels
  - ➔ Préparer la candidature du territoire à l'obtention de labels et/ou démarches de reconnaissance de la politique métropolitaine en faveur de la biodiversité (ex : label SNB, Capitale européenne de la biodiversité, etc...)

Activité 3 : Accompagne les opérations d'aménagement, en lien avec la biodiversité, en interne à la Métropole dans le cadre d'une démarche projet (en transversalité) : aménagement opérationnel, investissement, conception espaces publics, urbanisme, etc…

- Périmètre d'intervention : la Métropole

- Initier et accompagner des démarches projets :
  - ➔ Assurer le rôle de chef de projet de démarches transversales en tant que de besoin
  - ➔ Accompagner des démarches transversales de projets engagées par les directions en charge de l'aménagement opérationnel, de conception de l'espace public, de l'urbanisme(en partenariat avec des tiers AURG, SPL Isère aménagement, etc…)
  - ➔ Participer à la rédaction et à l'analyse des dossiers dans le cadre des procédures d'appels d'offres

- Participer à l'élaboration et au suivi du PLUi en qualité de référent et d'expert de la thématique biodiversité et trame verte et bleue

- Animer la concertation avec les acteurs de la biodiversité : service de l'Etat, agence de l'eau, associations de protection de la nature et de l'environnement, etc…

Activité 4 : Prospective et veille réglementaire

- Périmètre d'intervention : France et Europe
- Assurer une veille législative et réglementaire des thématiques de biodiversité et trame verte et bleue
- Participer aux échanges de pratiques des réseaux régionaux, nationaux et européens
- Capitaliser les expériences pour faire évoluer les pratiques et projets de la Métropole

- Initier et accompagner des démarches projets :

☞ **Proportion du poste dédiée à la gestion de projet : %**

O/N	Mission de référent *	% du poste	0/N	Missions de sécurité	% de poste
				…	
				….	

4- <u>COMPETENCES ET TECHNICITES EXIGEES PAR LE POSTE</u>

Compétences	Niveaux de maîtrise				Compétences transversales à développer (6mois)	
	1	2	3	4	oui	non
CONNAISSANCES						
Maîtrise des compétences techniques inhérentes aux projets biodiversité et de paysages						
Connaissances du fonctionnement, de l'organisation et de l'environnement des collectivités						
Connaissances techniques et administratives des marchés publics						
Connaissances en écologie appliquée						
Connaissances en droit de la biodiversité et des paysages						
SAVOIR FAIRE						

Compétences en conception de projets						
Capacité d'analyse, de synthèse, de rédaction et d'organisation						
Conduite de projet						
Elaboration de méthodes, de procédures et d'outils						
Méthodes d'animation						
Capacité d'analyse rapide d'une situation, apport d'éléments d'aide à al décision, force de propositions						
Connaissance des systèmes d'information géographique						
SAVOIR ETRE						
Qualités relationnelles et pédagogiques						
Autonomie, initiative et rigueur						
Aptitude à travailler en équipe, pragmatisme, ténacité						

Légende : 1 : Elémentaire 2 : Pratique 3 : Maitrise 4 : expertise

5- RELATIONS FONCTIONNELLES

Internes :

- Ensemble de la DGACT
- Autres services de la Métropole
- Elus

Externes :

- Partenaires institutionnels (communes membres, Etat, Région, Département, EP SCOT), territoires voisins (EPCI limitrophes, PNR Vercors & Chartreuse, Espace Belledonne)
- Communes et autres structures en lien avec la TVB : CLE Drac Romanche, ONEMA, ONCFS, ADEME, Agence de la biodiversité, etc…
- Partenaires associatifs (FRAPNA, LPO, CEN Isère, Flavia, Gentiana, Rosalia, fédération de pêche, fédération de chasse, etc...)
- Partenaires financiers (Europe, Etat, Région, Département, Agence de l'eau RMC, Agence de la biodiversité)

6- CONDITIONS D'EXERCICE / MOYENS MATERIELS ET FINANCIERS

Lieu de travail : locaux Grenoble Alpes Métropole Immeuble le Forum - Grenoble

Temps et horaires de travail : règlement métropolitain

Rémunération : selon le cadre d'emploi + régime indemnitaire de la collectivité

Equipements : //

7- PROFIL REQUIS

Statut : cadre d'emploi des ingénieurs

Formation / Diplôme et qualifications nécessaires : Ecole d'ingénieur – école d'architecture du paysage – école nationale du paysage ou équivalent

Expérience souhaitée : confirmée en conduite de projets

8- EVOLUTIONS POSSIBLES DU POSTE (OBJECTIF GPEC)

Les missions du poste sont susceptibles d'évoluer dans le moyen ou long terme.

9- INDICATEURS D'ACTIVITE / DE RESULTAT / DE SATISFACTION

Identité de l'agent	Date de début	Date de fin
Nom / Prénom *Catégorie* *Grade*		
Signature	Du responsable	De l'agent

Validation de la DRH
Nom / Prénom Signature